Cadre du mémoire technique

Le mémoire technique est un document qui présente l’offre technique du soumissionnaire répondant à l’ensemble des exigences du CCTP. Le présent document fournit le **cadre qui doit être utilisé obligatoirement** pour la remise de l’offre. Si le candidat le juge nécessaire, il peut compléter ce cadre en fournissant des informations supplémentaires en annexe.

Les réponses doivent concerner spécifiquement le présent marché et ne sauraient rester « génériques » ou générales.

Les documents d’ordre général ne concernant pas directement le présent marché sont consultés à titre informatif mais ne sont pas pris en compte dans la notation de la qualité technique de l’offre.

# Moyens humains et matériels dédiés au présent marché et références dans le domaine d’activite – noté sur 20 points

## Références dans le domaine (5 points)

### Références

Le candidat précise ses références chiffrées dans le domaine et décrit les opérations de même envergure, réalisées sur les 5 années précédentes

### Qualifications

Le candidat communique les justificatifs des qualifications requises dans le domaine

## moyens humains dédiés au marché (5 points)

### Responsable physique du marché

Le candidat présente le responsable physique du marché désigné dans l’acte d’engagement (identité, coordonnées, qualifications, habilitations, diplômes, parcours professionnel,

### Moyens humains

Le candidat décrit les moyens humains dédiés au marché en vue d’une parfaite exécution des prestations. Description des personnes prévues pour l’exécution des prestations : seront identifiés, les agents, leurs compétences et leur expérience : qualifications, habilitations, attestations de formation, curriculum vitae, …

Le candidat décrit, de façon claire et concise, l’organigramme de son entreprise, et le lien entre cette dernière et les équipes dédiées à l’exécution du présent marché.

## Moyens matériels et produits mis en œuvre dédiés au marché (10 points)

Le candidat décrit les moyens matériels et les produits qu’il compte mettre en œuvre pour le marché en vue d’une parfaite exécution des prestations. Le candidat décrit les moyens de son entreprise qu’il entend dédier au présent marché. Synoptique sur le mode de fonctionnement de l’équipe prévue pour l’exécution du marché avec leurs moyens et matériels utilisés (véhicules, outillage, téléphone, ...). Le candidat remplira également le tableau des marques et types.

# ORGANISATION MISE EN PLACE PAR LE CANDIDAT POUR L’EXECUTION DU MARCHE – Note sur 10 points

Le candidat décrit les mesures organisationnelles / techniques / temporelles mises en place pour l’exécution du marché. Il fournira également un planning prévisionnel des travaux.

# PREVENTION - Sécurité – noté sur 5 points

Le candidat décrit les mesures déployées par ses soins dans le cadre de l’exécution des prestations du marché pour assurer la sécurité optimum de son personnel et du personnel occupant les immeubles du périmètre géographique dudit marché.

Le candidat décrit les mesures individuelles.

Le candidat décrit les mesures collectives et administratives.

# Pratiques environnementales, gestion des déchets – noté sur 5 points

### Aspects environnementaux

Le candidat doit apporter la preuve de sa capacité technique et professionnelle à mettre en œuvre les aspects environnementaux du marché via :

* Une politique environnementale pour les actions à mener, ainsi que des instructions et procédures de travail pour la prestation écologique du service ;
* Une expérience antérieure dans l’application de mesures de gestion environnementale dans le cadre de marchés similaires.

### Gestion des déchets

Le candidat décrit sa méthodologie de traitement des déchets générés par ses activités sur les immeubles du périmètre géographique dudit marché. (Centre de retraitements, traçabilité des déchets, délai de mise en site de retraitement, délai de fourniture des pièces de suivi des déchets dangereux…)